



PUBLICATION

Conformément à l'article L1133-1 à 3 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que le Conseil communal, en séance du 06/11/2019, a adopté définitivement le Schéma de Structure Communal de Paliseul.

Le Schéma de Structure, peut être consulté à l'Administration communale, bureau de l'Urbanisme, Grand Place 1 à 6850 Paliseul, tous les jours ouvrables, aux heures d'ouvertures des bureaux.

Fait à Paliseul, le 06/02/2020

La Directrice Générale,

E. HEGYI



Le Bourgmestre

F. ARNOULD